

CAMPING-CAR

ZONE D'ACCUEIL POUR CAMPING-CAR, SAIGNELÉGIER

Les camping-caristes de passage à Saignelégier disposent de deux emplacements pratiques et accessibles : l'un sur le parking de la Halle du Marché-Concours, l'autre en face du Manège. Le stationnement est autorisé pour une durée maximale de 48 heures. Le tarif inclut le JURA-PASS, qui permet de voyager gratuitement en transports publics dans tout le canton du Jura. Une solution idéale pour explorer les Franches-Montagnes tout en profitant d'une place calme et centrale.

Le paiement se fait auprès de Jura Tourisme : Rue de la Gruère 6 2350 Saignelégier Lundi – Vendredi 9h – 12h / 14 – 18h Samedi – Dimanche 9h – 12h



PRIX

Tarif par nuit

Par véhicule
Taxe de séjour, par personne, par nuit

CHF 10.-CHF 3.-

